

[English version below](#)

Description de la fonction

Doyen, doyenne de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal

Au terme du [processus de nomination](#), le Conseil de l'Université nomme le doyen ou la doyenne comme prescrit par la Charte et les [Statuts de l'Université](#). Le mandat est d'une durée de cinq ans, commençant habituellement le 1^{er} juin, et peut être renouvelé une fois.

Les fonctions d'un doyen ou d'une doyenne

Leader et gestionnaire de haut niveau, le doyen ou la doyenne d'une faculté a un rôle de premier plan à l'Université de Montréal.

Il ou elle intervient sur des volets d'activités très variés afin d'assurer le bon fonctionnement et l'essor de sa faculté, le tout dans le respect des instances et du cadre réglementaire de l'Université. De façon non exhaustive, on peut définir quatre grands volets où le doyen ou la doyenne aura à déployer ses habiletés et son expertise :

- Stratégique : élaborer les orientations et la planification stratégiques de la faculté en concordance avec celles de l'Université;
- Opérationnel : élaborer le plan d'action découlant de la planification, en assurer le déploiement et la réalisation;
- Administratif : gérer de façon efficiente les ressources humaines, financières et matérielles et en être imputable;
- Relationnel : faire preuve de sens politique et exercer son influence par l'écoute et l'ouverture pour communiquer, travailler en collégialité, développer les talents et mobiliser les équipes.

Au quotidien, la personne qui occupe les fonctions de doyen ou doyenne :

- Est responsable de la planification, de l'organisation et de la gestion de sa faculté ainsi que de l'exécution de ses décisions;
- Véritable ambassadeur ou ambassadrice de sa faculté, il ou elle développe et maintient un réseau de partenaires, fait des représentations publiques, notamment auprès des instances gouvernementales, afin d'assurer le développement de la faculté au niveau local, national et international;
- Assure la bonne gouvernance facultaire :
 - En veillant au bon fonctionnement des instances facultaires;
 - En présidant les réunions du conseil de sa faculté et de l'assemblée facultaire;
 - En assurant l'application des politiques et règlements;
- Agit comme acteur de premier plan dans le développement philanthropique et l'engagement des diplômés et diplômées tant au niveau de la faculté que de l'Université et, pour ce faire, y consacre une partie significative de son temps;
- Dirige les études, notamment en administrant et révisant les programmes d'études à tous les cycles. Il ou elle veille à l'application des règlements pédagogiques concernant ses programmes, et fait les consultations nécessaires dans l'élaboration de nouveaux programmes ;
- Promeut, accompagne et fait rayonner la recherche, l'innovation et la création menées au sein de sa faculté;
- Contribue à la vie universitaire en faisant des recommandations et en partageant la perspective de sa faculté sur différents dossiers soumis par la haute direction;
- Favorise le développement d'initiatives interfacultaires en enseignement et en recherche;
- Établit le budget facultaire annuel;
- Participe à la nomination et à la promotion des professeurs et professeures et des chercheurs et chercheuses, ainsi qu'à l'embauche des autres membres du personnel enseignant selon les modalités prévues aux règlements de l'Université;
- Promeut activement les principes d'équité, de diversité, d'inclusion, la réconciliation avec les Premiers Peuples et l'accessibilité.

Soumettre sa candidature

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour le poste de doyen ou doyenne de la Faculté de l'aménagement sont invitées à envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à candidatures-doyen-ne@secgen.umontreal.ca d'ici au 12 avril 2023. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [page Web de l'appel de candidatures](#).

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes vivant avec des limitations et qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité qui va au-delà des lois applicables. Elle encourage ainsi toutes les personnes, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature.

Exigences en matière d'immigration

Nous invitons toutes les personnes candidates qualifiées à postuler à l'UdeM. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Description of the position

Dean, Faculty of Environmental Design - University of Montreal

The University Council will appoint the Dean as prescribed by the Charter and the [Statutes of the University](#) at the end of the [appointment process](#). The term is five years, typically begins on June 1, and may be renewed once.

The Dean's responsibilities

As a high-level leader and manager, the dean of a faculty plays a key role at the University of Montreal.

He or she oversees a wide variety of activities in order to ensure the proper functioning and development of his or her faculty, all in compliance with the University's authorities and regulatory framework. In a non-exhaustive manner, four broad areas can be identified where the Dean will need to apply his or her skills and expertise:

- Strategic: develop the faculty's strategic directions and planning and ensure they are in line with those of the University;
- Operational: develop, deploy and execute the action plan outlined in the planning;
- Administrative: efficiently manage and be accountable for human, financial and material resources;
- Interpersonal: use political acumen and influence through listening and openness to communicate, work collegially, develop talent and mobilize teams.

On a day-to-day basis, the Dean:

- is responsible for the planning, organization and management of the faculty and the execution of its decisions;
- will act as a true ambassador of his/her faculty; he/she develops and maintains a network of partners, makes public presentations, particularly to government bodies, to ensure the development of the faculty at the local, national and international level;

- ensures good faculty governance:
 - ensures the proper functioning of faculty bodies;
 - chairs meetings of the faculty council and the faculty assembly;
 - enforces policies and regulations;
- acts as a key player in the philanthropic development and engagement of graduates at both the faculty and University levels and devotes a significant portion of their time to doing so;
- directs studies, including administering and reviewing curricula at all cycles. He or she ensures the application of pedagogical regulations concerning his or her programs, and makes any necessary consultations in the development of new programs;
- promotes, supports and highlights research, innovation and creation within its faculty;
- contributes to academic life by making recommendations and sharing the faculty's perspective on various files submitted by senior management;
- promotes the development of interfaculty initiatives in teaching and research;
- establishes the annual faculty budget;
- participates in the appointment and promotion of professors and researchers, and in the selection of other faculty members in accordance with University regulations;
- actively promotes the principles of equity, diversity, inclusion, and reconciliation with First Peoples and accessibility.

Apply

Candidates interested in applying for the position of Dean of the Faculty of Environmental Design are invited to send their curriculum vitae along with a cover letter to candidatures-doyenne@secgen.umontreal.ca by April 12, 2023. For more information, you can visit the [Web page of the call for applications](#).

Equal Opportunities Program

Through its Equal Opportunities in Employment program, the University of Montreal invites women, Indigenous peoples, visible minorities, ethnic minorities and people with disabilities to apply. When

recruiting, our selection tools can be adapted according to the needs of people living with limitations who request them. Rest assured, all information submitted will remain strictly confidential.

The University adopts a broad and inclusive definition of diversity that goes beyond applicable laws. It encourages all individuals, regardless of their characteristics, to apply.

Immigration Requirements

We invite all qualified candidates to apply to University of Montreal. However, in accordance with the requirements of immigration to Canada, priority will be given to Canadian citizens and permanent residents.

